

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°VI-2022-11****Séance du 6 décembre 2022**

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, M. CHRIAA, N. LECARFF, C. RABET, B. AUBERT, K. LANCTUIT, Y. CANCALON, B. NORMAND, C. JUSZKO, E. MERLIN, P. BOLARD, C. CONTREMOULIN, AG. MEREAX, E. LEFEVRE
Absents	C. DEMANTE
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, I LEVERE à M. CHRIAA, F. RAFYQ à C. JUSZKO, D. PAUMIER à C. RABET

Secrétaire de séance : M. CHRIAAElus : 19Nombre de présents : 14Nombre de votants : 18**Rachat de terrains à l'Etat**

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que des parcelles de terrain situées entre la rue de Verdun et la rue du 11 novembre appartiennent toujours à l'Etat.

L'EPFN propose de vendre les terrains suivants à la commune afin d'y implanter un projet immobilier :

Parcelles	Superficies
D 1423	8 537 m ²
D 284	1 513 m ²
D 285	7 968 m ²
D 286	3 600 m ²
D 1337	8 730 m ²
D 271	575 m ²
D 272	3 370 m ²
D 273	15 m ²
D 1595	7126 m ²

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu l'inscription au budget 2023 du montant nécessaire à l'acquisition,

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions :

- **Autorise** Madame la Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier,
- **Dit** que le prix de l'ensemble des terrains est fixé à 248 000 euros TVA en sus du prix à la charge de la commune à déterminer en fonction de la législation fiscale applicable au jour de la vente,
- **Dit** que les frais relatifs à l'acquisition seront à la charge de la Commune,
- **Autorise** Madame la Maire à inscrire ces dépenses au budget 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY

